

WESTEA,  
filiale du groupe  
BARJANE



**WESTEA**  
La Galinière - RD7N  
13790 Châteauneuf-le-Rouge

## **DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE**

### **PJ n°7 – NOTE DE PRESENTATION NON TECHNIQUE**

**Création d'un entrepôt logistique**

**Parc d'Activités Aliénor d'Aquitaine  
Commune de Poitiers (86)**

**Dossier réalisé avec le concours du Bureau VERITAS  
Service Maîtrise des Risques - Environnement**

**Octobre 2022**

## SOMMAIRE

### PAGES

<b>1</b>	<b>PRESENTATION DU SITE.....</b>	<b>3</b>
1.1	L'activité .....	3
1.2	Caractéristiques principales du projet.....	3
1.3	Effectif et rythme de travail .....	5
<b>2</b>	<b>ETUDE D'IMPACT .....</b>	<b>6</b>
2.1	Environnement du site.....	6
2.2	Intégration paysagère .....	8
2.3	Faune-Flore .....	10
2.4	Eau .....	11
2.4.1	Consommation .....	11
2.4.2	Rejets d'eaux .....	11
2.5	Air .....	12
2.6	Trafic routier.....	12
2.7	Bruit .....	12
2.8	Déchets.....	13
2.9	Gestion de l'énergie .....	13
2.10	L'hygiène, la salubrité et la sécurité publique.....	13
<b>3</b>	<b>ETUDE DE DANGERS .....</b>	<b>14</b>
3.1	Potentiels de dangers .....	14
3.2	Réduction des potentiels de dangers.....	17
3.3	Quantification des scénarios .....	17
3.3.1	Scénarios retenus .....	17
3.3.2	Cartographies .....	17
3.3.3	Positionnement des phénomènes dangereux .....	23
3.3.4	Mesures organisationnelles et techniques de maîtrise des risques et moyens d'intervention .....	23
3.3.5	Conclusion .....	24

## 1 PRESENTATION DU SITE

### 1.1 L'ACTIVITE

Le projet consiste en la création d'un entrepôt logistique au niveau du parc d'activités Aliénor d'Aquitaine sur la commune de Poitiers (86).

L'entrepôt sera destiné au stockage de biens manufacturés de l'industrie ou de la grande distribution.

### 1.2 CARACTERISTIQUES PRINCIPALES DU PROJET

Le lot sur lequel sera implanté l'entrepôt de WESTEA présente une surface totale de 174 241 m<sup>2</sup>. Ce projet sera implanté dans la zone du Parc d'activités Aliénor d'Aquitaine sur la commune de Poitiers.

L'entrepôt est constitué de 6 cellules de stockage dont les détails sont présentés ci-dessous

Cellule	1	2	3	4	5	6
Surface	11 908 m <sup>2</sup>	11 900 m <sup>2</sup>	11 907 m <sup>2</sup>	5 650 m <sup>2</sup>	9 925 m <sup>2</sup>	9 902 m <sup>2</sup>
Produits stockés	Produits combustibles divers					
Type de stockage	Racks / masse	Racks / masse	Racks / masse	Racks / masse	Racks / masse	Racks / masse

En fonction de la commercialisation du bâtiment, la cellule 4 pourra être découpée en deux cellules permettant ainsi le stockage de matières dangereuses) :

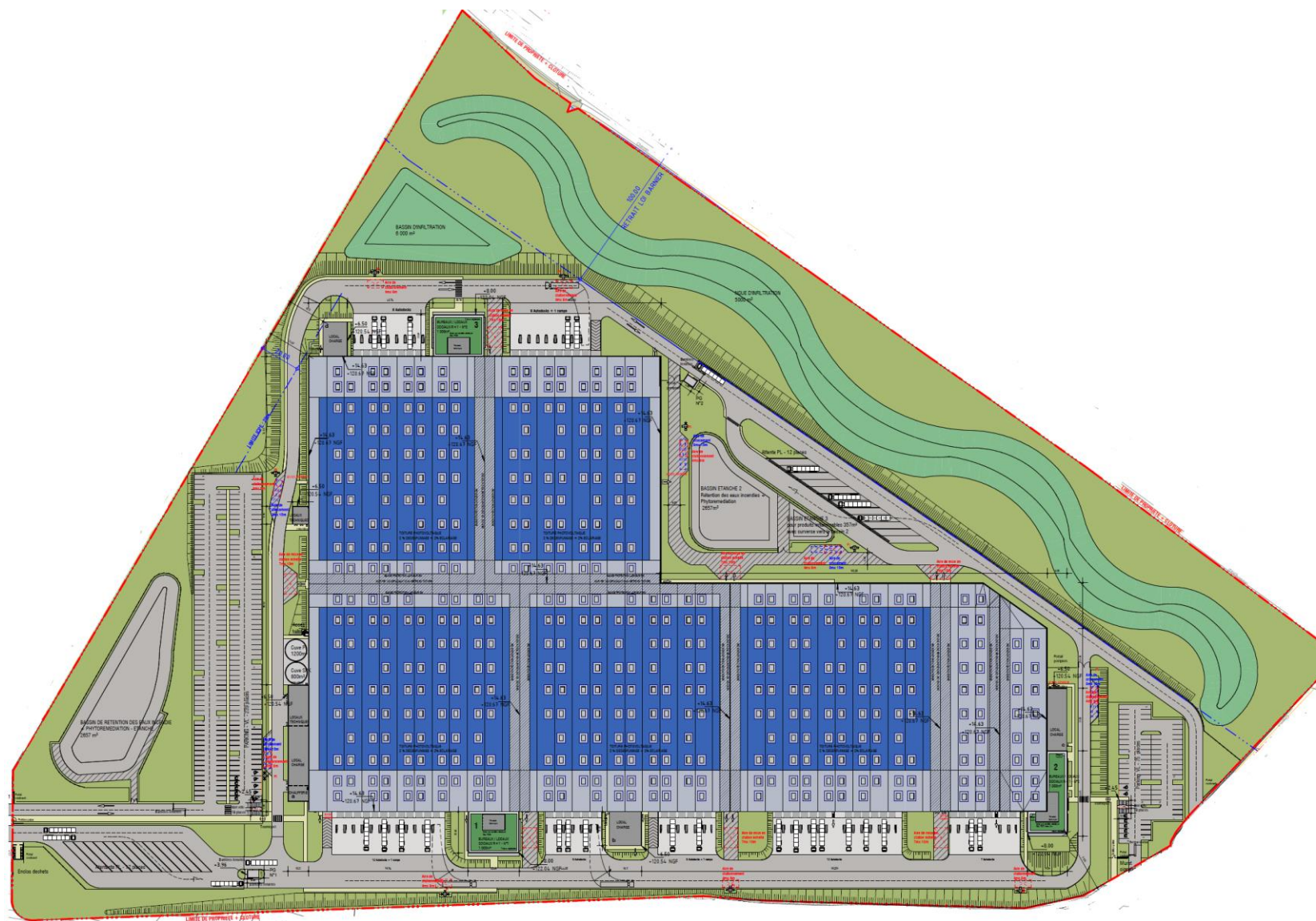
Cellule	4A	4B
Surface	3316 m <sup>2</sup>	2320 m <sup>2</sup>
Produits stockés	Produits de nature inflammable	Produits dangereux pour l'environnement
Type de stockage	Racks / masse	Racks / masse

Le projet de la société WESTEA intègre l'aménagement de l'ensemble des espaces extérieurs nécessaires à son fonctionnement, soit :

- les espaces nécessaires à la circulation, au stationnement et à l'évolution des véhicules PL accédant sur le site
- les espaces nécessaires à la circulation et au stationnement des véhicules légers du personnel et des visiteurs, ainsi que les espaces et équipements dédiés à la circulation sécurisée des piétons sur le site,
- les espaces et équipements créés pour la lutte contre l'incendie et la surveillance du projet,
- les ouvrages permettant la connexion aux réseaux d'adduction et d'assainissement

Le bâtiment sera clôturé sur l'ensemble de sa périphérie.

Un plan des installations est présenté ci-après. Le plan de masse détaillé est présenté en PJ n°48.



### 1.3 EFFECTIF ET RYTHME DE TRAVAIL

---

Ces éléments sont donnés à titre indicatif, et ils pourront évoluer en fonction du type d'exploitation et de la charge de l'entrepôt.

Le bâtiment de stockage est prévu pour un effectif moyen de 350 personnes dont 75 administratifs.

Pour ce type d'activité, le travail pourra être réalisé en 2 ou 3 postes, du lundi au dimanche.

L'entrepôt sera donc susceptible d'être exploité tous les jours de l'année, en 24/24.

Pour le personnel de bureau, les horaires seront de 7h00 à 20h00 du lundi au vendredi.

## 2 ETUDE D'IMPACT

### 2.1 ENVIRONNEMENT DU SITE

Le tableau ci-dessous présente les éléments principaux issus de l'état initial

<b>Milieu physique</b>	Hydrogéologie	Sous-sol composé de limons plus ou moins argileux ou sableux en surface (recouvrement) au-dessus d'un substratum altéré de calcaire. Les sols sont faiblement perméables Deux nappes souterraines (profonde et superficielle), séparées par des marnes imperméables du Toarcien. Aucune arrivée d'eau identifiée lors des différents sondages géotechniques
	Hydrologie	Deux cours d'eau dans l'environnement du site : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Clain à environ 1,4km à l'Est du projet</li> <li>- Auxance à environ 1,5 km au Nord du projet</li> </ul>
	Captage AEP	Le site n'est pas implanté dans le périmètre de protection d'un captage AEP
	Climat	Climat océanique caractérisé par une répartition des pluies sur toute l'année, des hivers doux, des étés tempérés et des vents faibles
<b>Milieus naturels</b>	Zones protégées	Le site n'est pas localisé dans une zone d'inventaires ou zone protégée (ZNIEFF, arrêté de protection biotope, zones Natura 2000, réserve naturelle, ...).
	Zones humides	Pas de zone humide identifiée
	Continuités écologiques	Absence de zones à enjeux identifiées
	Inventaires de terrain	Des inventaires de terrain ont été réalisés et ont mis en évidence : <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'absence d'enjeux au niveau de la flore</li> <li>- l'absence d'enjeux au niveau des habitats</li> <li>- l'absence d'enjeu pour les amphibiens en termes réglementaires en l'absence d'observation pour ce groupe.</li> <li>- un enjeu en termes réglementaires pour les reptiles : le Lézard des murailles étant protégés au titre de l'arrêté ministériel du 19 novembre 2007 au titre de l'article 2. Ce reptile est peu menacé en Europe et en France d'après les listes rouges. L'enjeu réglementaire est donc faible pour cette espèce. Les enjeux écologiques sont faibles du fait que les seules lisières favorables où le Lézard des murailles est régulièrement présent sont à l'extérieur de l'aire d'étude.</li> <li>- l'absence d'enjeu pour les insectes en termes réglementaires en l'absence d'observation d'espèce protégée pour ce groupe. Il y a un enjeu écologique évalué à fort du fait de la présence d'une espèce menacée (Azuré des Coronilles), les deux présentes en limite extérieure à l'aire d'étude. De même pour les mêmes raisons dans le même milieu de bande enherbée extérieure à l'aire d'étude, l'enjeu est fort pour l'Ascalaphe ambré.</li> <li>- un enjeu réglementaire fort pour les oiseaux car cinq espèces presque menacées ou vulnérables nichent dans l'aire d'étude, mais ce sont des espèces en faible effectif dans l'aire d'étude. De même, une seule espèce hivernante non nicheuse relevé du même enjeu.</li> <li>- l'absence d'enjeu réglementaire ou écologique identifié pour le groupe des mammifères terrestres.</li> </ul>
<b>Patrimoine historique et paysager</b>	Paysage	Paysage de « plaine de champs ouverts » dont les caractéristiques sont les suivantes : <ul style="list-style-type: none"> <li>- grandes plaines céréalières,</li> <li>- relief peu marqué.</li> </ul>
	Archéologie	Sensibilité archéologique significative

	Patrimoine culturel – architectural	Pas de monument historique dans un rayon de 500 m
	Protections réglementaires	Le site n'est pas inclus dans une zone à protection réglementaire (site classé ou inscrit)
<b>Environnement humain</b>	Population – habitations	Hameau du Porteau à 600 m au Nord-ouest du site
	Activités artisanales / industrielles	Présence d'établissements ICPE dans un rayon d'1km Présence de zone d'activité Pas d'établissements Seveso sur les communes de Poitiers et Migné-Auxances
	Zones de loisirs	Circuit de karting à 300m à l'ouest du projet Equipements sportifs de Migné-Auxances à 1km à l'Ouest du projet
	Zones agricoles	Environnement agricole marqué. Le site sera implanté en partie sur d'anciennes terres agricoles
	Zones forestières	Pas de zones forestières dans l'environnement du site
	Voies de communication	Site bordé par la RN147 A10 à proximité immédiate Voie ferrée à moins de 100m au Sud du projet
	Urbanisme	Le projet se trouve en zone AUe1. La dernière modification du PLU a été approuvée le 24 septembre 2021.
<b>Cadre de vie</b>	Qualité de l'air	Qualité de l'air relativement bonne
	Bruit	Environnement sonore marqué par le trafic routier (A10, RN147)
	Pollution lumineuse	Pollution lumineuse marquée

## 2.2 INTEGRATION PAYSAGERE

---

Le bâtiment s'intégrera dans le parc Aliénor d'Aquitaine dont il respecte les principes d'aménagement et de construction, opérant une synthèse entre fonctionnalité, esthétique, et qualité environnementale des constructions. Les espaces verts occuperont une place de choix dans les aménagements des abords de ce bâtiment industriel.





1 | Vue depuis l'entrée N°1



2 | Vue depuis la nationale 147 - direction Poitiers



Les zones paysagères représenteront 48 199 m<sup>2</sup> soit plus de 27% de la surface du lot.

## 2.3 FAUNE-FLORE

Les effets sur la faune et la flore, les habitats naturels ne sont pas directement liés à l'exploitation de l'entrepôt mais plus à son implantation et à l'aménagement de la parcelle, elle-même implantée au sein du parc d'activités Aliénor d'Aquitaine.

Des inventaires faunistiques et floristiques ont été réalisés à l'échelle du lot, et ont montré pour certaines espèces la présence d'enjeux. Ainsi des mesures d'évitement et de réduction adaptées ont été proposées afin de pouvoir conclure à un impact allant de très faible à faible

### ➤ Flore et végétation

Espèce et habitats concernés	Nature et évaluation de l'impact	Mesures d'évitement, de réduction et de compensation	Requalification de l'impact
Plantes messicoles	Destruction d'habitat ou d'individus	<ul style="list-style-type: none"> <li>MR2 : Mise en réserve du stock de graines et Revégétalisation après travaux</li> <li>MR3 : Entretien du parc favorable à la biodiversité</li> <li>MR5 : Mise en œuvre de la charte Chantier vert de BARJANE</li> </ul>	Très Faible à nul
	Faible à fort		

### ➤ Reptiles

Espèce concernée	Nature et évaluation de l'impact	Mesures d'évitement et de réduction	Requalification de l'impact
Lézard des murailles	Faible	<ul style="list-style-type: none"> <li>ME1 : Balisage du chantier : mise en défens de la bande enherbée</li> <li>MR2 : Mise en réserve du stock de graines et Revégétalisation après travaux</li> <li>MR3 : Entretien du parc favorable à la biodiversité</li> </ul>	Faible à positif

### ➤ Insectes

Espèce concernée	Nature et évaluation de l'impact	Mesures d'évitement et de réduction	Requalification de l'impact
Azuré des Coronilles Azuré des cytises Ascalaphe ambré	Destruction d'habitat et d'espèce	<ul style="list-style-type: none"> <li>ME1 : Balisage du chantier : mise en défens de la bande enherbée</li> <li>MR2 : Mise en réserve du stock de graines et Revégétalisation après travaux</li> <li>MR3 : Entretien du parc favorable à la biodiversité</li> <li>MR4 : Mise en œuvre de la charte lumière de BARJANE</li> </ul>	Faible à positif
	Faible		

### ➤ Oiseaux

Espèce concernée	Nature et évaluation de l'impact	Mesures d'évitement et de réduction	Requalification de l'impact
Alouette des champs, Bruant proyer,	Destruction d'individus	<ul style="list-style-type: none"> <li>MR1 : Adaptation du calendrier en</li> </ul>	Très faible à nul

Espèce concernée	Nature et évaluation de l'impact	Mesures d'évitement et de réduction	Requalification de l'impact
Chardonneret élégant, Fauvette grisette Linotte mélodieuse Verdier d'Europe	Faible	à fort si engagement des travaux en période de nidification	phase travaux
	Destruction d'habitat		Très faible à nul
	Modéré		

## 2.4 EAU

### 2.4.1 Consommation

L'eau utilisée pour les besoins de l'activité provient du réseau d'adduction d'eau potable de la zone. Il ne sera réalisé aucun forage ou prélèvement d'eaux souterraines.

Les activités de stockages et préparation des commandes ne sont pas consommatrices d'eau. Seuls les locaux sociaux, à savoir les sanitaires seront à l'origine de la consommation d'eau sur site. En effet, l'activité du site étant de nature logistique, il n'y aura pas d'utilisation d'eau à des fins industrielles. De plus, le lavage régulier des sols ne sera pas fait par lessivage des sols à l'eau, l'entretien courant se fera par balayage et aspiration des poussières, la plupart des produits gérés étant conditionnés dans des emballages secs (palettes, cartons, matières plastiques, ...). Un entretien périodique à l'aide d'auto-nettoyeuses est tout de même prévu.

Ainsi en se basant sur un effectif moyen futur de 350 personnes utilisant les sanitaires, on peut estimer une consommation journalière de 21 m<sup>3</sup> pour une consommation annuelle d'environ 6 300 m<sup>3</sup>.

Le réseau d'alimentation sera équipé d'un disconnecteur afin d'éviter toute pollution du réseau public d'eau potable de la zone par des phénomènes de retour.

### 2.4.2 Rejets d'eaux

Les rejets des eaux sanitaires du bâtiment correspondant à ceux de 175 équivalents/habitants, seront dirigés vers le réseau de la ZAC qui acheminera les effluents vers la station d'épuration de la Folie.

Les eaux pluviales sur le site seront constituées d'une part, des eaux de toiture et d'autre part des eaux des parkings, voiries et voies d'accès.

Les eaux pluviales des quais, parkings et aires de manœuvre seront susceptibles d'entraîner des poussières, des traces de boues et d'huiles/ hydrocarbures laissées par les véhicules à moteur sur le sol. Compte-tenu de l'activité du site et notamment l'absence de rejets atmosphériques, les eaux de toiture, quant à elles, ne seront pas susceptibles d'être polluées.

Les eaux pluviales de voirie seront acheminées et traitées dans un bassin de rétention végétalisé afin d'assurer un phytotraitement captant ainsi la charge de pollution des eaux de ruissellement des voiries. Puis elles se verseront dans le bassin d'infiltration où sont également rejetées les eaux pluviales de toiture. Une fois dans le bassin d'infiltration, les eaux seront envoyées avec une pompe dans la noue paysagère d'infiltration.

## 2.5 AIR

---

Les activités de stockage et de réception/préparation de commandes/expéditions ne génèrent pas directement d'émissions atmosphériques.

Les émissions atmosphériques sont liées :

- à la charge des accumulateurs : rejet atmosphérique d'hydrogène. L'émission se fera par l'extracteur du local de charge d'accumulation ;
- au trafic routier engendré par les activités du projet : émissions des gaz de combustion moteur (CO<sub>2</sub>, CO, NOx, poussières) ;
- au rejet des installations de combustion de la chaufferie au gaz naturel.

Les installations n'émettront pas d'odeur ; il n'y aura pas de surcroît en phase de fonctionnement normal des installations, de relargage de polluants atmosphériques susceptibles d'influer sur la faune et la flore. Les événements accidentels pouvant conduire à de telles conséquences reposent sur l'incendie tel que développés dans l'étude de dangers du dossier.

## 2.6 TRAFIC ROUTIER

---

Le trafic probable par jour et par sens pourra s'élever à 300 camions et 350 VL. Le site pourra fonctionner 7jours/7 et 24h24. Toutefois, les horaires de réception et d'expédition seront majoritairement compris entre 6h et 22h, du lundi au samedi.

Ce trafic a été pris en compte par l'Aménageur dans ses études pour la ZAC afin d'identifier les aménagements viaires à mettre en œuvre.

L'impact du trafic sur la pollution atmosphérique locale restera limité pendant l'exploitation de l'entrepôt.

Les véhicules seront conformes à la réglementation propre aux bruits émis par les véhicules automobiles. Conformément aux dispositions du Code de la Route, les règles de circulation à l'intérieur de la zone sont applicables ; la vitesse de circulation sera réduite à l'approche du site (30 km/h). L'utilisation des avertisseurs sonores sera interdite en dehors d'un cas de danger immédiat. Des parkings permettront d'accueillir les poids lourds en attente et éviter ainsi l'encombrement des voies de circulation

## 2.7 BRUIT

---

Une campagne de mesures de bruit a été réalisée sur le terrain d'implantation du projet afin d'en établir l'état sonore initial. A noter que, compte tenu de la proximité d'infrastructures de transports importante, le niveau de bruit existant est relativement important.

S'agissant d'une activité d'entreposage de produits, le site ne sera pas susceptible de générer des émissions sonores autres que le trafic des camions. Les niveaux sonores liés au trafic routier ne seront, bien sûr, pas permanents ; ils varient de façon aléatoire en fonction de l'activité et de la succession des véhicules. Les manutentions seront réalisées principalement à l'intérieur des bâtiments avec des chariots de type électrique, non bruyants.

Il est à noter que certains équipements techniques peuvent engendrer du bruit (chaudière, motopompes sprinkler...). Toutefois, des dispositions seront prises afin de réduire ces nuisances (conception des installations, localisation des locaux...).

## 2.8 DECHETS

---

Les déchets générés sur le site seront principalement des déchets banals (palettes cassées, cartons détériorés, films plastiques).

Les principes suivants seront mis en œuvre sur le site pour garantir le respect de l'environnement et la protection de la santé publique :

- le mode de stockage des déchets sur le site, avec une durée de stockage limitée, un stockage sur des aires imperméabilisées, un stockage sur rétention pour les déchets liquides,
- séparation des déchets selon leur nature,
- les filières de gestion des déchets. La gestion des déchets sur le site sera établie en respect des réglementations en vigueur : les déchets seront éliminés auprès de sociétés dûment autorisées avec mise en place d'une procédure de suivi pour les Déchets Dangereux.

## 2.9 GESTION DE L'ENERGIE

---

Les activités d'un entrepôt ne sont pas de grosses consommatrices d'énergie. En effet, l'énergie utilisée est essentiellement destinée à l'éclairage et à la charge des engins de manutention.

Les mesures suivantes, visant à une utilisation rationnelle de l'énergie, seront prises en utilisant des matériaux et des solutions techniques adaptés :

- Mise en place d'éclairage naturel au niveau des façades de quais complété d'un système d'éclairage permettant d'éclairer uniquement les allées de racks ce qui a pour conséquence de réduire d'un tiers les consommations d'énergie ;
- Mise en place d'un éclairage naturel en façade pour les bureaux ;

WESTEA construit des bâtiments économes en énergie, mais souhaite aller plus loin, et envisage de compenser tout ou partie des consommations par la production d'énergie renouvelable. L'entrepôt logistique offre l'opportunité d'utiliser des surfaces importantes qui bénéficient d'un ensoleillement important.

WESTEA étudie donc, dans le cadre des appels d'offres lancés par l'Etat, la possibilité d'installer une centrale photovoltaïque en toiture de ce bâtiment, utilisant une technologie éprouvée.

## 2.10 L'HYGIENE, LA SALUBRITE ET LA SECURITE PUBLIQUE

---

WESTEA intégrera les règles d'hygiène et de sécurité pour la sécurité des travailleurs dont les moyens mis en place garantiront également l'absence d'impact sur l'hygiène et la sécurité publique.

Il apparaît donc qu'au vu de l'ensemble des éléments, les effets des installations sur la santé des populations voisines soient négligeables voire nuls.

## 3 ETUDE DE DANGERS

### 3.1 POTENTIELS DE DANGERS

---

Dans un premier temps, l'identification des sources de dangers a fait l'objet d'une analyse systématique pour l'activité d'entreposage, pour chaque équipement des installations techniques et pour chaque produit chimique stocké sur le site.

De cette analyse, nous avons établi la grille des sources de dangers identifiées par nature et par cause. Nous présentons ci-après les tableaux simplifiés :

INSTALLATIONS	CARACTERISTIQUES	NATURE DES DANGERS				PRINCIPALES SOURCES DE DANGERS
		INCENDIE	EXPLOSION	POLLUTION	TOXICITE	
<b>Stockage de marchandises</b>						
Stockage de Produits combustibles	Stockage en rack dans les cellules : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Articles de sport, denrées alimentaires, produits d'hygiène, matières textiles...</li> <li>▪ conditionnement des stockages de produits combustibles (palettes bois, cartons, emballages et conditionnement cartons et plastiques)</li> </ul>	X	-	X	X	- Incendie en cas d'inflammation des matières combustibles - Pollution par les eaux d'extinction d'incendie - Emissions de fumées nocives en cas d'incendie
Stockage d'aérosols	Stockages des aérosols sur racks ou éventuellement en masse  Stockage dans la cellule 4A séparée des autres stockages par murs REI240	X	X	X	X	- Incendie si présence d'une source d'allumage - Fumées nocives en cas d'incendie - Pollution en cas de déversement accidentel ou par les eaux d'extinction d'incendie - BLEVE des générateurs d'aérosols pris dans un incendie
Stockage de produits inflammables	Stockages des liquides inflammables sur racks ou éventuellement en masse  Stockage dans la cellule 4A séparée des autres stockages par murs REI240	X	-	X	X	- Incendie si présence d'une source d'allumage - Pollution en cas de déversement accidentel ou par les eaux d'extinction d'incendie - Emissions de fumées toxiques en cas d'incendie
Stockage de marchandises dangereuses pour l'environnement et/ou toxiques	Stockage de produits dangereux pour l'environnement sur rack ou éventuellement en masse  Stockage dans la cellule 4B, séparée de la cellule 4A par un mur REI240	X	-	X	X	- Incendie en cas d'inflammation des marchandises si celles-ci présentent notamment un risque subsidiaire d'inflammabilité - Pollution par les eaux d'extinction d'incendie - Pollution si déversement de produits dangereux dans le milieu naturel ou les égouts - Emissions de fumées nocives en cas d'incendie

INSTALLATIONS	CARACTERISTIQUES	NATURE DES DANGERS				PRINCIPALES SOURCES DE DANGERS
		INCENDIE	EXPLOSION	POLLUTION	TOXICITE	
<b>Produits liés aux utilités</b>						
Gaz naturel	Réseau gaz naturel pour alimentation chaufferie	X	X	-	-	Explosion en cas de fuite de gaz naturel et source d'inflammation
Hydrogène	Local de charge des batteries	-	X	-	-	Explosion suite à un dégagement d'hydrogène
FOD	Fioul pour local sprinkler	X	-	X	-	Pollution en cas de déversement accidentel Incendie (feu de nappe) en cas de source d'inflammation
Gaz réfrigérant	Gaz réfrigérant présent dans les groupes froids du site et pompe à chaleur des climatisations	-	-	-	X	Toxicité des produits issus de la décomposition thermique des gaz qui ne sont pas classés inflammables pour rappel.
<b>Equipements</b>						
Transformateur	Local spécifique : Transformateur à huile	X	-	-	-	Incendie en cas d'inflammation de l'huile hydraulique Pollution en cas de perte de confinement
Local photovoltaïque	Local spécifique	X	-	-	-	Incendie d'origine électrique
Installations de combustion	Chaudière au Gaz Naturel de l'ordre de 1,9 MW	X	X	-	-	Explosion en cas de fuite de gaz et inflammation retardée Incendie en cas de fuite de gaz et inflammation immédiate
Moteurs diesel	1 moteur diesel pour le sprinklage d'environ 0,4 MW	X	-	X	-	Pollution en cas de déversement accidentel / fuite accidentelle Incendie en cas d'inflammation
Poste de charge accumulateurs	4 locaux de charge	-	X	X	-	Explosion suite à un dégagement d'hydrogène Pollution par l'acide des batteries
Installations électriques	Local TGBT	X	-	-	-	Incendie d'origine électrique



## 3.2 REDUCTION DES POTENTIELS DE DANGERS

---

Pour une plate-forme logistique du type de celle qui sera exploitée par WESTEA, le principal potentiel de danger est lié aux produits stockés et à leur caractère combustible. Les mesures prévues qui contribuent à réduire les potentiels de danger reposent essentiellement sur des principes d'atténuation et de limitation des effets. Il s'agit notamment :

- de l'ensemble des dispositions constructives : murs séparatifs 120 ou 240, recoupement des différents locaux techniques en REI 120...
- de la maîtrise des produits stockés : Les produits (nature, quantités) présents dans l'entrepôt à l'instant t seront connus. Les éventuelles incompatibilités de produits seront prises en compte. Les dispositions constructives seront adaptées aux produits stockés (mise en œuvre de rétentions...)
- de l'organisation générale en matière de sécurité

## 3.3 QUANTIFICATION DES SCENARIOS

---

### 3.3.1 Scénarios retenus

A l'issue de l'analyse préliminaire des risques réalisée dans l'étude de dangers, les phénomènes dangereux majeurs retenus sur le site sont :

- incendie au niveau d'une cellule de stockage de l'entrepôt :
  - o scénario A1 pour les effets thermiques
  - o scénario A2 pour les effets toxiques
- incendie au niveau d'une cellule de produits dangereux :
  - o scénario B1 pour les effets thermiques pour le stockage de liquides inflammables de la cellule 4A
  - o scénario B2 pour les effets thermiques pour l'incendie d'un engin de transport « liquides inflammables »

Ces scénarios ont fait l'objet de modélisations dont les résultats sont présentés ci-dessous.

### 3.3.2 Cartographies

Les zones d'effets des différents scénarios listés précédemment sont cartographiées sur les figures ci-dessous.

### 3.3.2.1 A1 : incendie d'une cellule de stockage – flux thermiques

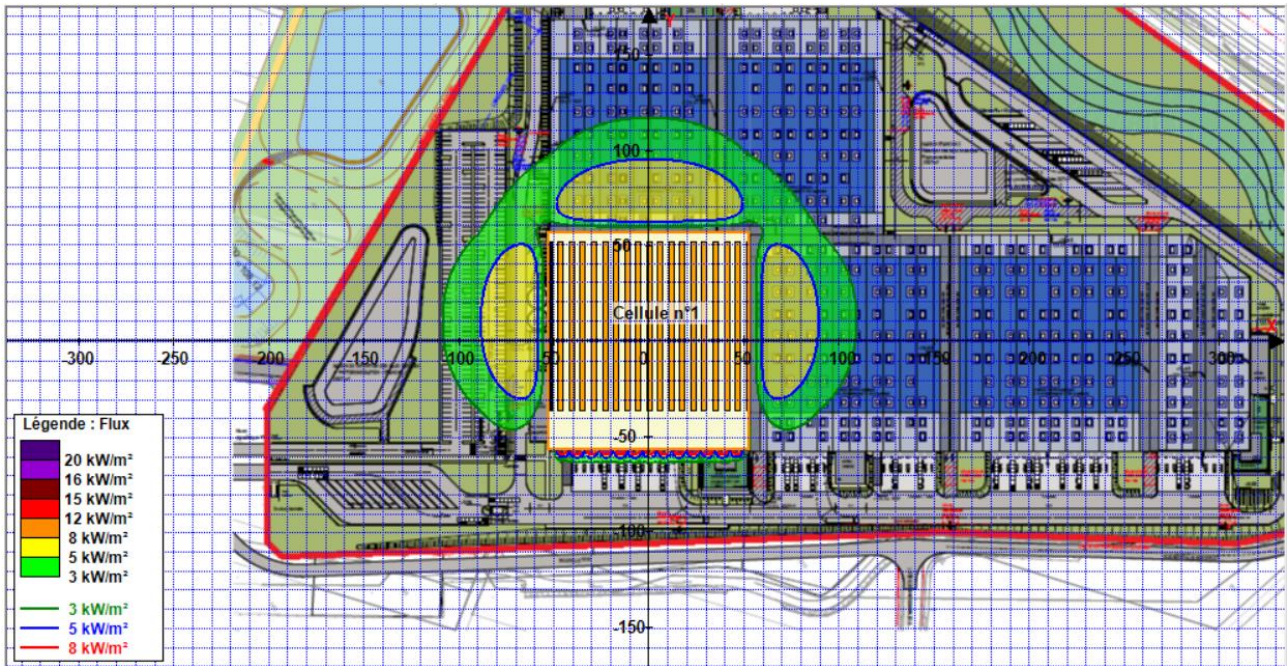


Figure 1 : Flux thermiques associés à l'incendie de la cellule 1

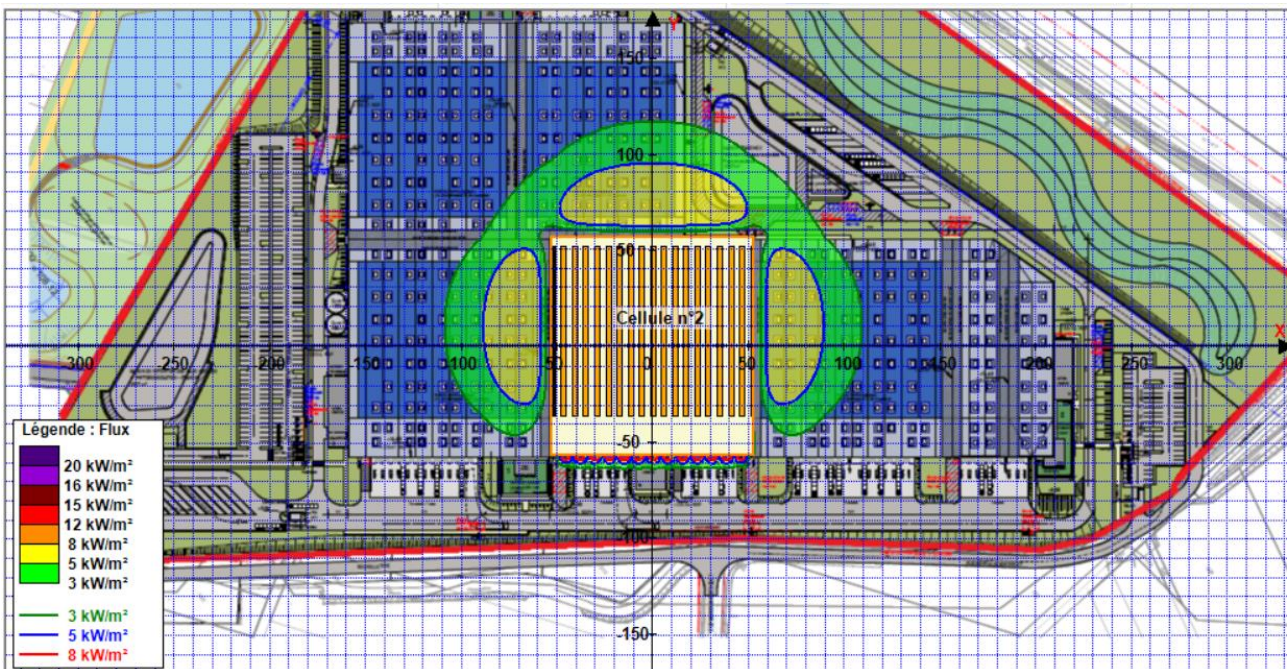


Figure 2 : Flux thermiques associés à l'incendie de la cellule 2

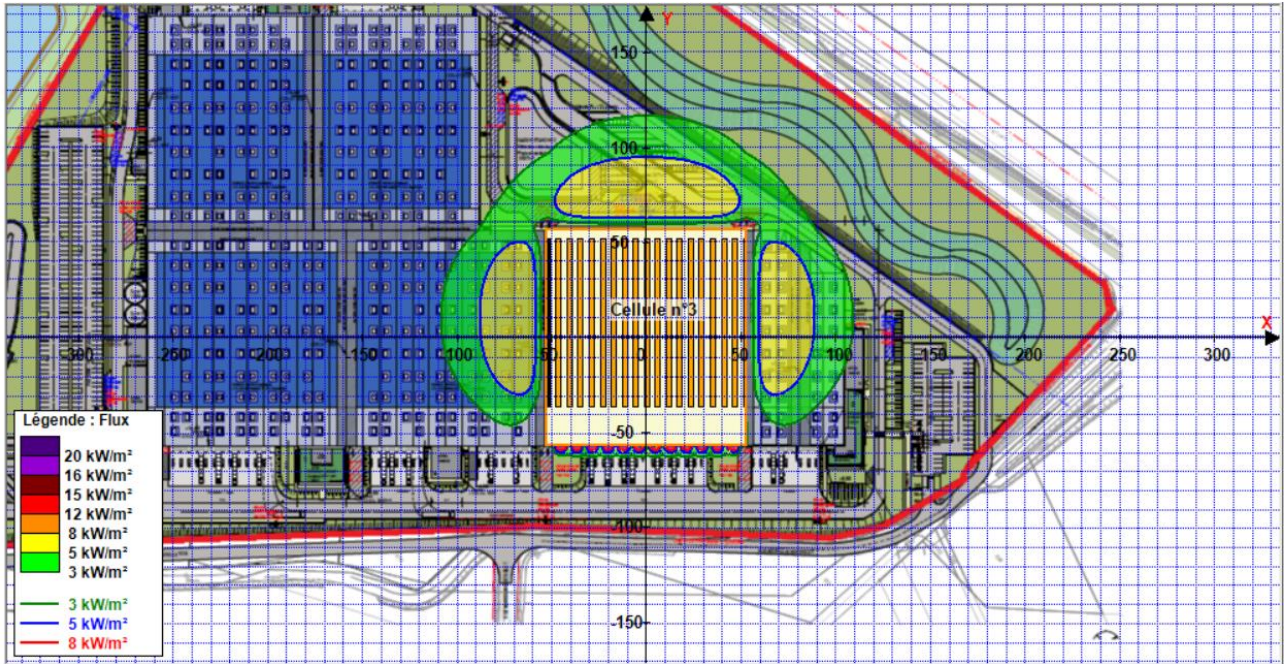


Figure 3 : Flux thermiques associés à l'incendie de la cellule 3

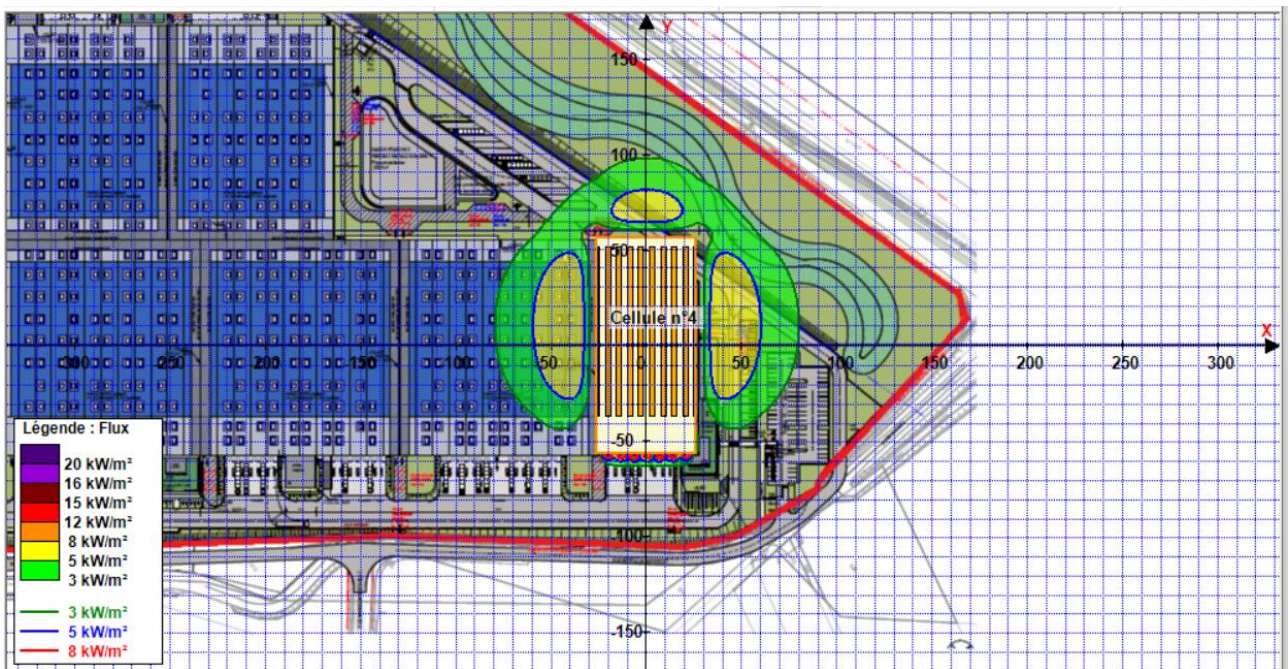


Figure 4 : Flux thermiques associés à l'incendie de la cellule 4

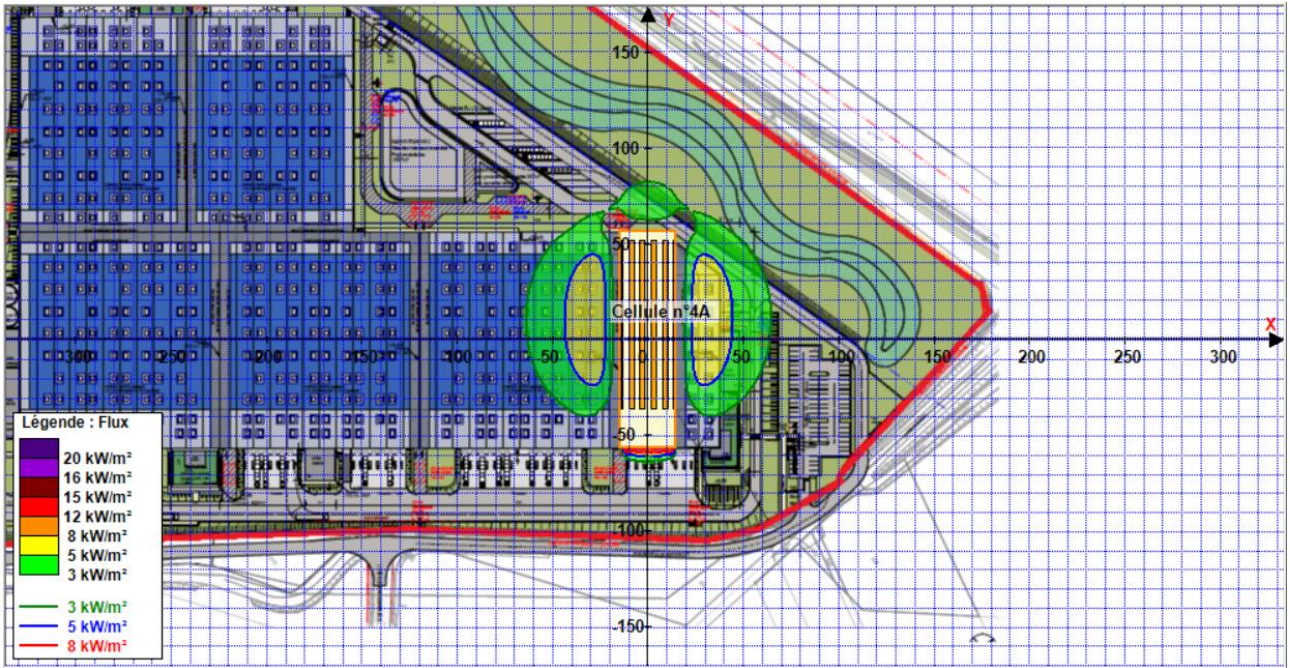


Figure 5 : Flux thermiques associés à l'incendie de la cellule 4A

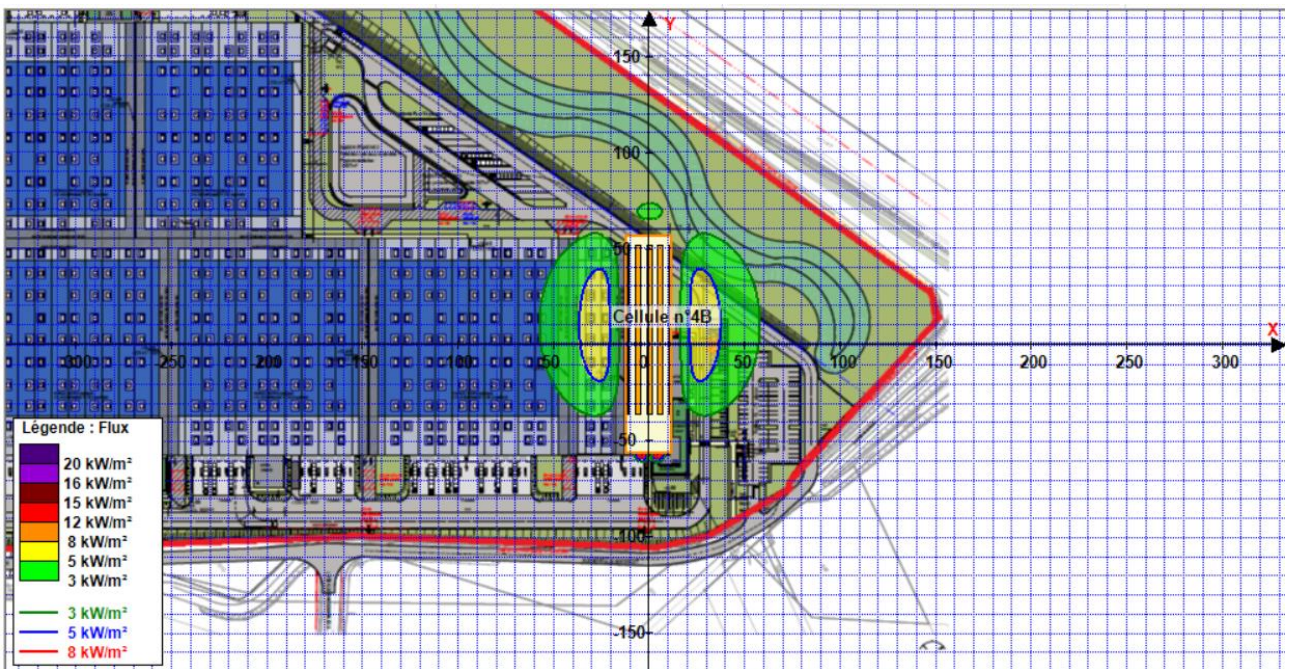


Figure 6 : Flux thermiques associés à l'incendie de la cellule 4B

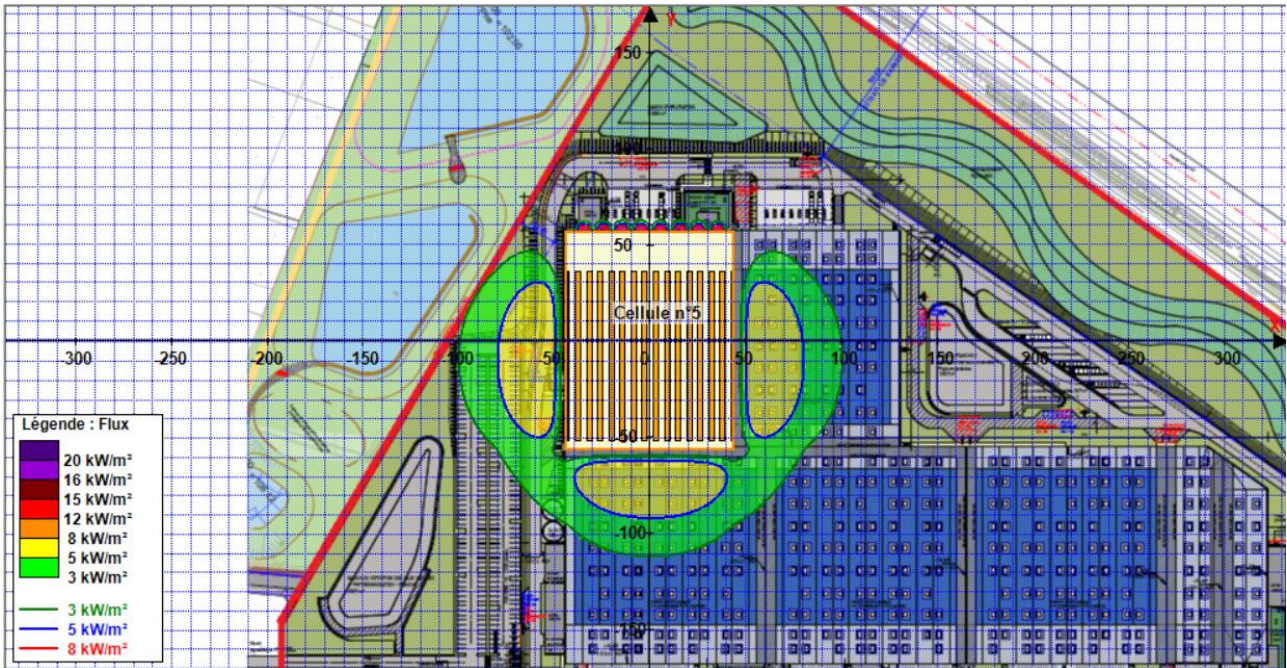


Figure 7 : Flux thermiques associés à l'incendie de la cellule 5

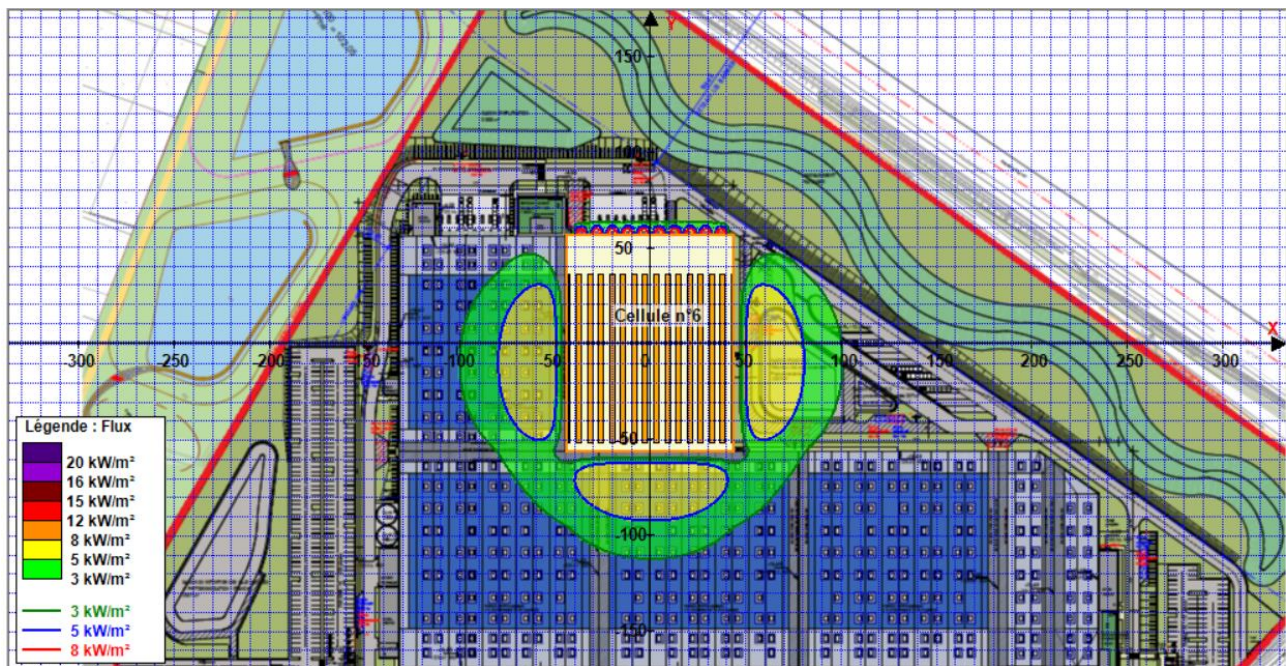


Figure 8 : Flux thermiques associés à l'incendie de la cellule 6

### 3.3.2.2 A2 : incendie d'une cellule de stockage – fumées toxiques

Les modélisations de fumées toxiques ont démontré l'absence de zones d'effets à hauteur d'homme autour du site.

### 3.3.2.3 B1 : incendie de la zone de stockage des liquides inflammables

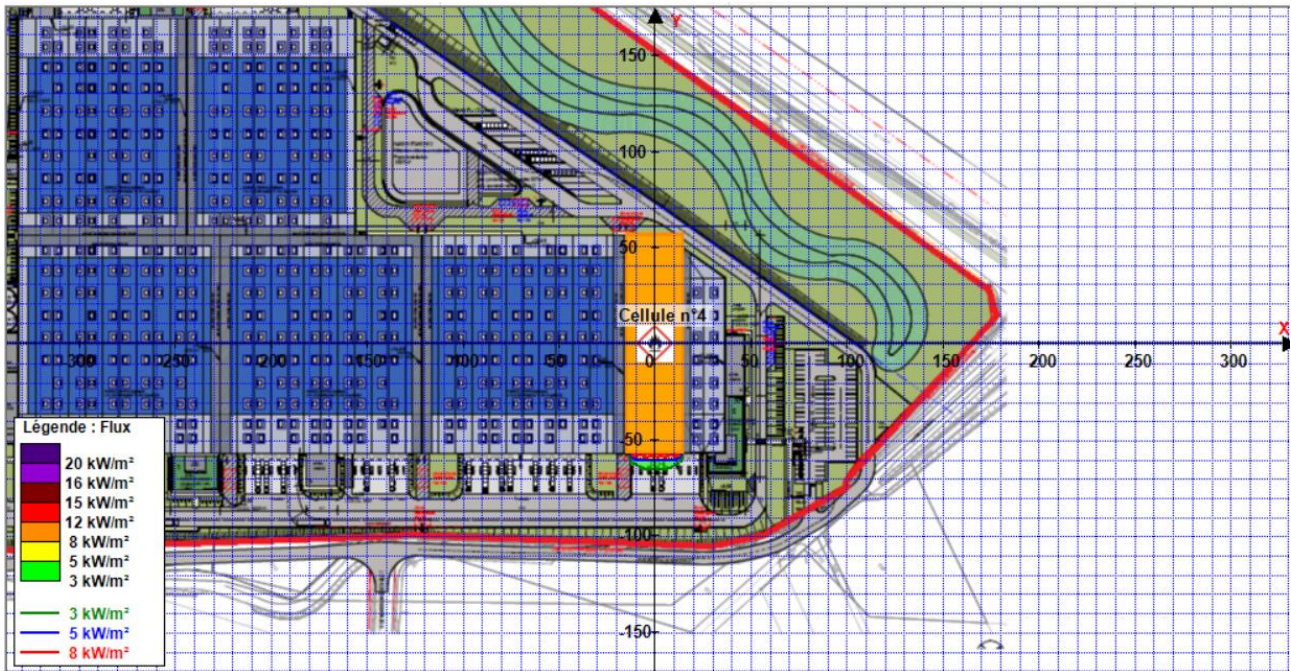


Figure 9 : Flux thermiques associés à l'incendie de la cellule 4A (liquides inflammables)

### 3.3.2.4 B2 : incendie engin de transport

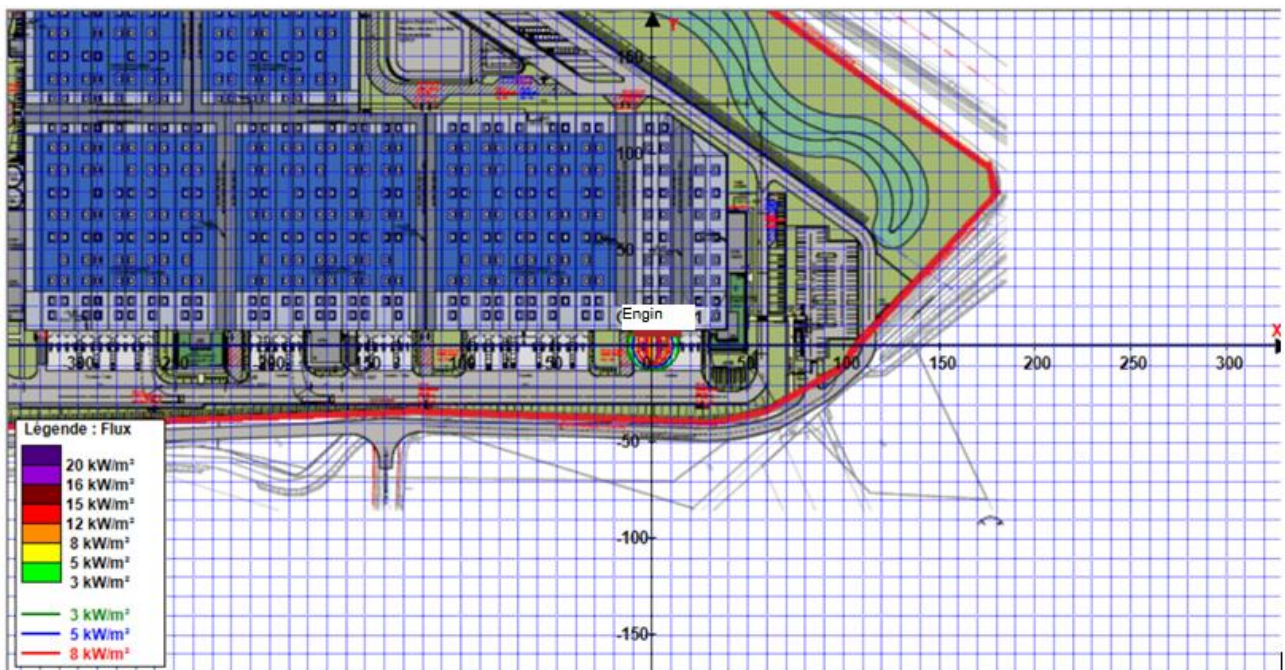


Figure 10 : Flux thermiques associés à l'incendie engin de transport

### 3.3.3 Positionnement des phénomènes dangereux

La grille de criticité résultant de l'analyse de risque pour les phénomènes dangereux majeurs est présentée ci-dessous. Il s'agit d'une grille composée du couple : GRAVITE et PROBABILITE ;

Gravité	Probabilité (sens croissant de E vers A)				
	E	D	C	B	A
5. Désastreux					
4. Catastrophique					
3. Important					
2. Sérieux					
1. Modéré			A1, A2, B1	B2	

**Grille de criticité du projet**

	Niveau III : Une zone de risque élevé		Niveau II : Une zone de risque intermédiaire		Niveau I : Une zone de risque moindre
--	---------------------------------------	--	--	--	---------------------------------------

Les scénarios se trouvent uniquement en zone de « risque moindre », ce qui correspond à une zone de risque acceptable.

### 3.3.4 Mesures organisationnelles et techniques de maîtrise des risques et moyens d'intervention

---

Les principaux moyens de prévention présents sur le site sont basés sur :

- La mise en place de dispositions constructives : murs séparatifs REI 120 ou 240
- La mise en place de cellules dédiées aux matières dangereuses avec mesures de prévention et protection adaptées
- La maîtrise des sources d'inflammation,
- L'adéquation du matériel aux zones à risque d'explosion,
- Les consignes d'exploitation et les procédures,
- Les consignes de sécurité,
- La formation du personnel,
- Les vérifications périodiques
- La surveillance des installations et la lutte contre la malveillance,
- Les dispositions prises pour l'intervention des entreprises extérieures (analyse de risques et plan de prévention notamment),
- Des mesures techniques (conception des installations, conformité des installations aux normes en vigueur, ...).

Les principaux moyens de protection présents sur le site sont basés sur :

- Les systèmes d'arrosage et moyens de protection incendie :
  - Extincteurs répartis conformément au code du travail et adaptés aux risques et implanté tous les 200 m<sup>2</sup> avec moins de 15 m à parcourir pour l'atteindre
  - RIA répartis conformément au code du travail
  - Poteaux incendie (Débit total : 600 m<sup>3</sup>/h)
  - Système d'extinction automatique,
- Des dispositifs spécifiques aux différentes installations : détection incendie, vanne de coupure d'alimentation en gaz pour la chaufferie, arrêts d'urgence, zones de rétentions, éloignement des installations des limites de propriété,...

### **3.3.5 Conclusion**

---

Le site WESTEA dispose de tous les moyens de contrôle et d'intervention nécessaires, adaptés aux risques.

Compte tenu de l'ensemble des mesures prises, un niveau de risque aussi bas que possible est atteint.